

Paris, le lundi 23 mars 2020

Monsieur Pierre Louette
Directeur de la publication du journal *Le Parisien*

Monsieur Stéphane Albouy
Directeur de la rédaction du journal *Le Parisien*

Objet : Article du Parisien du 21 mars 2020 – droit de réponse.

Messieurs,

Dans un article paru dans la rubrique faits divers, sur votre site intitulé « *Coronavirus : des policiers réclament l'accès aux masques réquisitionnés à la gare du Nord, à Paris* »¹, vous indiquez entre autres que les agents des Douanes en poste à la gare du Nord à Paris ont eu accès à un stock de masques conservé jusqu'alors par la SNCF.

Pour illustrer votre article, vous avez d'ailleurs utilisé notre photo copiée sur la page Facebook de notre syndicat², diffusée le 17 mars dernier.

En plus de contenir des raccourcis, des erreurs et des contrevérités, l'article de votre journaliste affirme sur un ton racoleur que les agents des Douanes en poste à la gare du Nord bénéficient d'un accès à ce lot de masques alors que les policiers en sont privés.

Nous souhaitons sur ce point faire valoir notre droit de réponse afin de nous extraire immédiatement d'une polémique qui n'a pas lieu d'être et que nous trouvons déplacée.

Ce lot de masques FFP2 a été découvert par des agents des Douanes, le 17 mars 2020 en effectuant des contrôles de sûreté dans le fret Eurostar. Ces masques semblaient appartenir à la SNCF et étaient en tout cas, stockés dans ses locaux.

Ce sont donc nos adhérents, des agents des Douanes, qui ont dénoncé ce manquement en totale contradiction avec le *décret gouvernemental n° 2020-247 du 13 mars 2020 relatif aux réquisitions nécessaires dans la lutte contre le COVID-19*. Décret qui prévoit entre autres que les fournisseurs de l'Union des groupements d'achats publics (UGAP) doivent en priorité livrer dans les meilleurs délais les établissements hospitaliers et d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD).

Pourquoi dénoncer pour notre part la présence de ces masques ? Pour dénoncer les conditions de travail de nos collègues, alerter la hiérarchie douanière, le ministre du Budget ! Démontrer que des lots stratégiques de masques existent et qu'ils doivent être utilisés pour protéger tout ceux qui prennent des risques.

Certainement pas pour en faire un trophée ou une martingale permettant de s'attribuer un lot de produits malheureusement trop rares !

1 <http://www.leparisien.fr/faits-divers/coronavirus-gare-du-nord-a-paris-des-policiers-reclament-l-acces-aux-masques-sncf-21-03-2020-8285100.php>

2 <https://fr-fr.facebook.com/SolidairesDouanes>

L'heure est-elle à la polémique ou aux querelles de clocher pour savoir :

- Qui prend plus de risques que qui ?
- Quelle est la corporation qui bénéficie de plus d'accompagnement ou de sécurité pour effectuer des missions, au demeurant risquées, qui le sont plus encore dans ce contexte sanitaire très dégradé ?
- Existe-t'il une échelle de valeur permettant de déterminer qui est plus utile ou plus exposé entre les douaniers, les gendarmes, les policiers, les salariés des entreprises de sûreté, les caissières, les commerçants et tout ceux non soignants qui sont encore au contact du public ?

À l'instar des policiers ou des gendarmes, une des missions des agents des Douanes est de protéger la population. Votre mission est selon nous de l'informer en vérifiant vos sources au-dessus des cercles d'influence et des luttes partisans. Votre mission n'est pas non plus de monter les uns contre les autres à l'heure où nombre d'entre nous doivent faire face collectivement.

Au delà du sort des personnels soignants et de tous ceux qui maintiennent notre pays en vie, peut-être auriez-vous pu, par exemple, vous interroger sur l'origine de ce lot de masques, sur la raison de son stockage à la gare du Nord, alors qu'on en manque cruellement dans les hôpitaux ?

Peut-être auriez-vous pu mener l'enquête sur la protection réelle offerte par les masques actuellement utilisés, en contravention avec les préconisations de l'UGAP, de l'Institut national de recherche et de sécurité (INRS), etc, alors qu'ils sont périmés depuis plus de 5 ans pour certains ?

Vous auriez pu également vous interroger sur la pertinence de maintenir des liaisons ferroviaires quotidiennes entre la France et le Royaume-Uni (pays hors Schengen) et/ou les Pays-Bas qui s'évertuent à appliquer une politique de non confinement qui va totalement à l'encontre des mesures mises en place en France depuis bientôt 10 jours.

Vous auriez pu enfin vous interroger sur l'intérêt d'exposer inutilement des fonctionnaires (policiers et douaniers) et des salariés (SNCF, Eurostar) pour continuer à assurer une mission qui semble bien superficielle à l'heure où le mot d'ordre gouvernemental est de #Restezchezvous.

Vous ne l'avez pas fait parce que comme beaucoup, dirigeants, usagers, vous pensez peut-être que ceux qui, cités supra, travaillent pendant cette crise sont certainement déjà immunisés. Qu'ils sont payés pour ça et que les risques qu'ils prennent et qu'ils feront prendre aux autres font partie du contrat qu'ils ont accepté de fait en occupant ces fonctions.

Nous sommes « en guerre », paraît-il, et la vérité semble une fois de plus au nombre des victimes.

À l'heure où le pays traverse des heures difficiles, avec l'union syndicale SOLIDAIRES, SOLIDAIRES Douanes s'appliquera toujours à protéger les salariés, à dénoncer les manquements et les aberrations d'un système ou de la société.

Pour ce faire nous ne renoncerons ni à nos valeurs ni à nos principes. Nous ne nous extrairons pas pour autant de cette union nationale nécessaire pour des manœuvres mercantiles ou d'affichage.

P/ SOLIDAIRES Douanes
Les co-secrétaires généraux



Philippe BOCK



Fabien MILIN